

6. Sensibilisation du personnel

Informations sur

- les maladies oculaires
- les domaines de la réadaptation (basse vision, activités de la vie journalière, locomotion), moyens accessoires
- notre centre de consultation et nos prestations

7. Formation du personnel qui s'occupe de malvoyants

- exercices de simulation
- technique de conduite
- attitude envers les autres habitants malvoyants du home

N'hésitez pas à nous appeler, nous sommes à votre disposition.

Bureau Bienne:

Place de la Gare 3
2502 Bienne
Tél. 032 323 62 66
Fax 032 323 62 22
bienne@brsb.ch
www.brsb.ch

Heures d'ouverture:

mardi et jeudi
08.30 – 11.30 h
08.30 – 11.30 h

Bureau Berne:

Zähringerstrasse 54
3012 Berne
Tél. 031 750 51 51
Fax 031 750 51 52
info@brsb.ch
www.brsb.ch

Heures d'ouverture:

lundi à vendredi
08.00 – 12.00 h
14.00 – 17.00 h

Service spécialisé pour handicapés de la vue du canton de Berne

Bureau régional
Place de la Gare 3
2502 Bienne
bienne@brsb.ch

Notre offre concerne les personnes âgées vivant en EMS

... pour promouvoir l'indépendance des résidents malvoyants et améliorer leur qualité de vie

... pour informer et sensibiliser leur entourage

Nos objectifs

- contribuer à éviter les chutes et motiver ces personnes afin qu'elles se déplacent sans aide
- faciliter leur indépendance dans la vie quotidienne
- améliorer la qualité de leur vie

1. Éclairage / éblouissement

Conseils relatifs à un bon éclairage qui n'éblouisse pas

- dans les chambres / la salle de bain / les armoires ou aussi dans la cuisine
 - > Une lumière dans l'armoire permet de mieux trouver les vêtements.
- au poste de lecture / de travail, même à la physio
 - > Souvent, un bon éclairage qui n'éblouit pas facilite la lecture (généralement, il faut au moins 1000 lux).
- dans la pièce de séjour / la salle à manger etc.
 - > Un rideau ou des stores permettent d'éviter un certain éblouissement, celui-ci étant provoqué par de forts contrastes (fenêtre claire – paroi – fenêtre claire).
- dans les couloirs / dans les escaliers
 - > Une modification de l'éclairage permet de supprimer des reflets gênants (p.ex. revêtement du sol en linoléum).
- dans l'ascenseur, sur le tableau d'affichage

2. Marquage

Conseil et pose de marquages

- sur les marches d'escalier et sur les seuils
 - > Une ligne blanche sur le bord permet de mieux reconnaître la marche.
- sur les objets tels que lecteurs de cassettes, téléphone, télécommande, cuisinière, etc.
 - > Si on colle un bouton tactile ou une étiquette de couleur sur le lecteur de cassettes, on peut plus facilement trouver la touche que l'on cherche.
- sur les boutons des ascenseurs
 - > Marquage optique avec des chiffres plus grands et plus contrastés et marquage tactile par un point en relief.
- sur les prises électriques / les interrupteurs

3. Contrastes

Conseils pour une amélioration du contraste

- à table
 - > Une assiette blanche se remarque mieux sur un set de table de couleur. Un sous-verre permet de mieux trouver son verre.
- pour des travaux en atelier ou des travaux manuels
 - > Si les matériaux utilisés ou si la couleur de fond sont bien contrastés (exemple: les fils blancs d'un tissage se remarquent mieux si le fond est foncé).

4. Lisibilité des informations

Conseils en ce qui concerne les caractères (gros, type de caractères, structure du texte, couleurs / contrastes).

- présentation des menus, du courrier interne, des informations sur les tableaux.
- chiffres et marquage dans les ascenseurs.
- numérotation des chambres, caractères utilisés pour indiquer les noms, les locaux, les étages.

5. Réadaptation en général (par rapport aux résidents)

Conseils dans les domaines

- Basse vision
 - > Aide de lecture, aménagement de la place de lecture avec un bon éclairage et si nécessaire un porte-livre.
- Activités de la vie journalière
 - > Exercer l'usage d'un lecteur de cassettes ou apprendre à remplir un verre.
- Locomotion
 - > S'orienter chez soi, au jardin et dans le voisinage.
- Prestations de services
 - > Inscription à la «Bibliothèque suisse pour malvoyants et aveugles» pour le prêt de livres sonores, renseignements et appels téléphoniques gratuits par le n° 1145.
- Moyens auxiliaires en général (calendrier, montres)